Le Congrès de La Haye et l'Europe d'aujourd'hui :

deux moments « fondateurs »

**Yves Bertoncini**

*Président du Mouvement Européen – France,*

*Vice-Président du Mouvement Européen International*

*Enseignant et Consultant en Affaires européennes*

La célébration du 70ème anniversaire du Congrès de La Haye invite opportunément à mettre en perspective l’histoire de la construction européenne, alors même qu’elle est confrontée à de graves crises internes et externes depuis près d’une décennie.

C’est un honneur et un plaisir pour moi de le faire en tant qu’ancien étudiant de la Promotion « Stefan Zweig » du Collège d’Europe. Qui a découvert « l’Europe » au début des années 1990 sait en effet combien la construction européenne a connu des heures tout aussi fondatrices, mais plus heureuses. Et qui a pu lire « Le monde d’hier » mesure, au-delà du génie littéraire, combien il est essentiel de tirer les leçons du passé pour ne pas le revivre.

Il est d’autant plus éclairant de revenir sur le « Congrès de l’Europe à La Haye » qu’il a contribué au lancement de la construction européenne, dans un contexte pourtant marqué par la défiance héritée de la 2ème guerre mondiale et le début de la guerre froide. En complément de l’hommage rendu aux participants de ce Congrès, il est aussi salutaire de méditer sur ce que leurs débats et réalisations peuvent nous apprendre quant à la meilleure manière de faire face aux défis de l’Europe d’aujourd’hui.

**1 – « L’esprit de La Haye », héritage d’illustres pionniers européens**

Les quelques 740 participants du Congrès de l’Europe organisé à La Haye entre les 7 et 10 mai 1948 ne sont pas les premiers à avoir milité pour l’union des pays d’Europe, voire pour la création d’« Etats-Unis d’Europe »[[1]](#footnote-1). Répondant à l’appel du Comité International de coordination des Mouvements pour l’Unité européenne, ils sont cependant parvenus à promouvoir un sursaut salutaire pour notre continent au regard du contexte géopolitique de l’époque[[2]](#footnote-2).

**1.1. Un contexte historique et politique incertain**

A l’aune d’une mise en perspective séculaire de l’histoire de l’Europe, les lendemains de la 2nde guerre mondiale apparaissent comme un moment d’affaiblissement extrême. Les Européens ont dominé le monde depuis près de 500 ans, au moins depuis qu’ils ont « découvert » l’Amérique en 1492. La succession, en moins de 30 ans, de deux guerres civiles européennes devenues « mondiales » les a affaiblis à plusieurs titres : les pays européens ont pour la plupart connu des pertes humaines et des dégâts matériels considérables ; les pays extra-européens sous domination coloniale vont légitiment tirer parti de ce signal d’affaiblissement pour prendre leur indépendance ; non seulement les Européens ne sont plus « maîtres du monde », mais ils ne sont même plus maîtres de leur propre sécurité et de leur destin stratégique, désormais dépendant de deux puissances extra-européennes, les Etats-Unis d’Amérique et l’Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

En 1948, les Européens peuvent seulement se consoler en remarquant que, s’ils ne sont plus les maîtres du monde, ils sont toujours le centre de la compétition géopolitique mondiale engagée par les deux nouvelles superpuissances, fut-ce à leur corps défendant. C’est à ce titre qu’on présente parfois Staline et Truman comme deux autres « pères fondateurs » de l’Europe : le premier parce qu’il représentait une menace pour les Européens, au point de placer sous la férule de Moscou la partie orientale du continent ; le second parce qu’il a poussé les Européens de l’Ouest à s’unir face à cette menace, d’abord pour l’utilisation du plan Marshal, puis par d’autres voies à définir.

Dans ce contexte, c’est bel et bien aux Européens qu’il appartient de définir comment ils vont organiser leur coexistence après le second conflit mondial, et à eux d’écrire une histoire dont les premières pages sont à peine sèches au moment du Congrès de La Haye. A cet égard, il est utile de rappeler que, compte tenu de la profonde défiance qui s’exprime encore quelques semestres après l’armistice du 8 mai 1945, la tentation de reconstituer une alliance défensive contre l’Allemagne est particulièrement vive. En témoignent notamment la conclusion du Traité de Dunkerque en 1947 entre la France et le Royaume-Uni[[3]](#footnote-3), puis son élargissement aux pays du Benelux via le Traité de Bruxelles en 1948. Si les Européens souhaitent sans doute éviter de reproduire les erreurs du Traité de Versailles, assimilé à un injuste « Diktat » outre-Rhin, ce n’est pas nécessairement la voie de la confiance et de la coopération qui est privilégiée en 1948, aussi bien au niveau des élites qu’au niveau des peuples.

**1.2. Le Congrès de La Haye, un moment particulièrement fécond[[4]](#footnote-4)**

C’est d’abord pour cette raison qu’il faut inlassablement rendre hommage aux participants du Congrès de La Haye, membres d’organisations non-gouvernementales, responsables politiques[[5]](#footnote-5), représentants syndicaux et patronaux, intellectuels, journalistes, issus d’une vingtaine de pays de l’Europe de Ouest, mais aussi de l’Europe de l’Est et des Etats-Unis (en qualité d’observateurs). Ils se réunissent d’abord pour démontrer l’existence de courants favorables à l’unité européenne et amplifier leur campagne d’opinion en faveur de cette unité, en transcendant les haines engendrées par nos guerres fratricides. Leur objectif est d’envoyer un signal d’unité via une « résolution politique » adoptée au terme du Congrès[[6]](#footnote-6), mais aussi d’ouvrir la voie à des initiatives communes et rassembleuses qu’ils mettent en discussion au sein de trois commissions thématiques.

La « commission économique et sociale », présidée par Paul Van Zeeland, plaide notamment pour la suppression des obstacles aux échanges commerciaux, la mobilité de la main d’œuvre et la coordination des politiques économiques. La « commission politique », présidée par Paul Ramadier, appelle à la mise en place d’une assemblée parlementaire européenne, à la mise en commun des souverainetés des Etats membres et à la construction d’une Europe unie ouverte à l’Allemagne. La « commission culture », présidée par Salvador de Madariaga, se prononce pour l’adoption d’une charte des droits fondamentaux et d’une cour suprême, ainsi que d’un centre européen de l’enfance, de la jeunesse et de la culture.

Il est frappant de constater que certaines des idées et propositions formulées à La Haye deviendront très rapidement réalité.

Le Conseil de l’Europe sera créé dès le 5 mai 1949 par le Traité de Londres. Il constituera un lieu de réflexion sur les futures initiatives et coopérations européennes à promouvoir. Parmi elles, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l’homme et des libertés fondamentales, signée à Rome le 4 novembre 1950, puis la mise en place à Strasbourg de la Cour chargée de faire appliquer les dispositions de cette Convention.

Le Congrès de La Haye est également à l’origine de la création à Bruges du « Collège d’Europe », dont la vocation est de dispenser une formation européenne à des étudiants aujourd’hui issus de tous les pays du continent et au-delà. Cette création sera favorisée par l’activisme de Salvador de Madariaga, co-fondateur du Collège d’Europe, et l’engagement du professeur [Hendrik Brugmans](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hendrik_Brugmans), l’un des chefs de file intellectuels du [Mouvement européen](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_europ%C3%A9en), présent à La Haye, et qui devint le premier recteur du Collège (entre 1950 et 1972)[[7]](#footnote-7). Un « [Centre européen de la Culture](https://fr.wikipedia.org/wiki/Centre_europ%C3%A9en_de_la_Culture) » fut également établi à [Genève](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gen%C3%A8ve) dès le 7 octobre 1950, sous l’égide de Denis de Rougemont, également acteur important du Congrès de La Haye[[8]](#footnote-8).

Le Congrès de La Haye fut le théâtre de vifs débats entre une sensibilité dite « fédéraliste »[[9]](#footnote-9), militant pour une unité européenne dépassant les Etats-nations, et une sensibilité dite « unioniste », partisane de construire l’Europe via des coopérations entre ces Etats-nations. Les conclusions et les suites du Congrès de La Haye portent l’empreinte de ces deux visions complémentaires, mais aussi de la prévalence de la vision unioniste. L’histoire semble aujourd’hui appeler à relativiser la portée de ces différences idéologiques au regard de leur contribution tout aussi utile aux progrès de la construction européenne telle qu’elle s’est faite.

La dynamique enclenchée à La Haye incita son comité organisateur à se transformer le 25 octobre 1948 en Mouvement Européen International, avant de réunir son congrès fondateur à Bruxelles du 25 au 28 février 1949. Le « MEI » est désormais présent dans 39 pays européens et a également comme membres près d’une quarantaine d’associations et organisations internationales. Il inscrit son action dans la continuité de l’esprit de La Haye, en œuvrant notamment pour la sensibilisation des opinions publiques aux enjeux européens et pour la construction d’une Europe à vocation fédérale[[10]](#footnote-10).

**1.3 La construction européenne, continuation de l’esprit de La Haye par d’autres moyens**

Formulées tout juste deux ans avant la déclaration Schuman du 9 mai 1950, les réflexions et propositions du Congrès de La Haye ont joué un rôle au moins indirect dans le lancement de ce que l’histoire qualifie de « construction européenne » au sens strict du terme. Le projet de création d’une Communauté européenne du charbon et de l’acier promu par Jean Monnet et Robert Schuman s’inspire certes d’une « méthode fonctionnaliste » différente de celle privilégiée à La Haye : il témoigne cependant d’une même volonté d’œuvrer pour « une Europe unie ouverte à l’Allemagne », via la mise en commun d’industries déterminantes pour l’effort de guerre des 6 pays concernés. Après l’échec de la Communauté européenne de défense, l’esprit du Congrès de La Haye est également présent au moment du lancement des négociations du Traité de Rome, signé en mars 1957 : la mise en place de la Communauté économique européenne fait en effet écho à l’une des « réalisations concrètes » évoquées à La Haye sur le registre économique et social.

La construction européenne connaîtra par la suite une progression assez lente, notamment marquée par la création de la politique agricole commune, puis de la politique régionale et structurelle ; par l’adhésion du Royaume-Uni du Danemark et de l’Irlande dans les années 70, puis celle des ex-dictatures du sud de l’Europe (Grèce, Espagne et Portugal) dans les années 80 ; par la création du système monétaire européen et les progrès enfin effectifs vers la réalisation du « marché unique » à l’horizon 1992 ; enfin par la démocratisation progressive des institutions européennes, symbolisée par l’élection du Parlement européen au suffrage universel direct à partir de 1979, puis par l’extension continue de ses pouvoirs.

C’est après la chute du mur de Berlin et la fin de la guerre froide, qui constituent un second « moment fondateur » pour l’Europe, que l’esprit de concorde et de coopération présent à La Haye a pu souffler à nouveau. Là encore, l’histoire n’était pas écrite d’avance ! Il suffit de lire les mémoires d’Helmut Kohl pour se remémorer combien la perspective d’une réunification de l’Allemagne suscita une forte défiance, notamment exprimée par François Mitterrand et Margaret Thatcher. La prudence était légitime, notamment s’agissant de l’intangibilité des frontières héritées de la guerre froide et de l’incertitude quant à la volonté d’ancrage de l’Allemagne au sein de la construction d’une Europe unie. La situation géopolitique aurait cependant pu évoluer négativement si, sous l’impulsion de Jacques Delors, les chefs d’Etat et de gouvernement européens n’avaient pas privilégié la voix de l’intégration européennes. C’est dans cet esprit qu’ils ont signé à Maastricht en décembre 1991 le Traité créant l’Union européenne que nous connaissons aujourd’hui, et qui a notamment permis d’instituer une Communauté européenne aux compétences plus larges, la mise sur les rails de l’euro, ainsi que l’expression d’une volonté de coopération européenne en matière diplomatique, mais aussi policière et judiciaire.

L’adhésion des pays d’Europe centrale et orientale à l’Union européenne parachèvera dans les années 2000 la réunification de l’Europe, que les lendemains de la seconde guerre mondiale avaient séparée par un « rideau de fer ». Elle contribuera à la création d’un espace de paix et d’échanges que notre continent n’avait jamais connu pendant une si longue durée. Barack Obama[[11]](#footnote-11) et le Pape François[[12]](#footnote-12) nous ont tour-à-tour rappelé combien ce succès était historique et combien il devait être célébré à sa juste valeur. Si ceux deux non Européens ont dû se livrer à ce rappel salutaire, c’est peut-être parce que les Européens eux-mêmes ne sont guère enclins à le faire, englués qu’ils sont dans des crises internes et externes qui, comme à La Haye, placent à nouveau notre continent à la croisée des chemins.

**2 – L’Europe d’aujourd’hui : un nouveau sursaut géopolitique malgré la défiance politique ?**

L’UE fait aujourd’hui face à tant de défis qu’il pourrait être loisible de les citer en inventoriant les priorités d’actions retenues par les institutions européennes, en évoquant les principaux diagnostics formulés par les experts de la construction européenne ou en se référant aux enseignements des « Eurobaromètres » et autres enquêtes d’opinion. Prendre le Congrès de La Haye comme point de départ d’une mise en perspective historique incite cependant à s’en tenir à quelques enjeux clés, tels qu’ils se dégagent du contexte géopolitique et politique actuel.

Il est alors frappant de constater que, comme après le 2nde guerre mondiale, les Européens sont confrontés à la conjonction d’une forte instabilité géopolitique et d’une vive défiance entre leurs peuples. Et que leur destin dépendra en grande partie de leur capacité à s’inspirer de l’esprit de concorde et de coopération qui souffla à La Haye pour répondre à un triple défi existentiel : celui de leur hétérogénéité, celui de leur souveraineté et celui de leur identité.

**2.1. Les Européens au défi de leur hétérogénéité : entre « Brexit » et crises de copropriétaires.**

Très nombreux au Congrès de La Haye, organisé sous la présidence d’honneur et en présence de Winston Churchill, les Britanniques n’ont pourtant pas participé au lancement de la construction européenne. S’ils l’ont rejoint dans les années 70, c’est dans une logique d’optimisation et pour y développer un positionnement semi participatif, notamment symbolisé par leur non-appartenance à l’union monétaire et à l’espace Schengen. La relation d’attraction-répulsion nouée entre les Britanniques et la construction européenne a sans nul doute nourri la volonté de rupture exprimée lors du référendum d’appartenance de juin 2016, quand bien même les électeurs ont aussi eu des motivations beaucoup plus circonstancielles. Désormais, ce n’est pas un « rideau de fer » qui est appelé à séparer les Européens, mais une petite mer - la Manche. Tout doit être fait pour que le divorce en cours aboutisse à un partenariat privilégié entre le continent et le Royaume-Uni, une fois que ce pays aura retrouvé le statut d’Etat tiers qu’il avait choisi de privilégier à La Haye.

Le « Brexit » rappelle tristement mais utilement que l’union n’en est rien une « prison des peuples », puisqu’il est possible d’en sortir ; mais aussi que la construction européenne est réversible, et donc mortelle, dès lors qu’elle repose *in fine* sur la volonté d’appartenance conjointe de ses Etats et de ses peuples. Le Brexit a d’ailleurs suscité un doute sur la volonté d’appartenance des 27 autres pays de l’UE, laquelle a cependant été réaffirmée par leurs chefs d’Etat et de gouvernement et à l’occasion des élections nationales intervenues depuis lors. Craindre « l’effet domino » du Brexit participait d’une confusion dommageable entre « l’europhobie », qui consiste à détester l’UE à un point tel qu’on souhaite la quitter, et « l’euroscepticisme », qui consiste à critiquer fortement l’UE sans pour autant envisager de rompre avec elle[[13]](#footnote-13). L’europhobie présente au Royaume-Uni n’est certes pas unique, mais elle n’atteint nulle part une telle intensité. Les difficultés à organiser concrètement le « Brexit » et ses effets négatifs sur le Royaume-Uni font en outre plus figure de repoussoir que d’encouragement. Les europhobes grecs, puis français, ont par ailleurs éprouvé la grande difficulté de convaincre leurs peuples de l’intérêt d’une rupture non pas seulement avec l’UE, mais avec l’union monétaire européenne – rupture synonyme d’incertitudes et d’instabilité encore plus grandes que le « Brexit » à venir.

Le défi politique qu’affrontent aujourd’hui des Européens, toujours « unis dans la diversité », n’est donc pas de prévenir d’autres sorties de l’UE, mais il n’en est pas moins ardu : il s’agit en effet pour eux de sortir par le haut des « crises de copropriétaires » qui les divisent depuis plus d’une décennie. Crise « constitutionnelle » déclenchée au moment de la redéfinition des règles de fonctionnement de l’UE et de ses orientations politiques, entre la signature du Traité de Nice en 2000 et l’entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2009[[14]](#footnote-14). Crise de la zone euro, particulièrement aigüe entre 2011 et 2015, et qui a opposé les Européens à propos de l’évolution de leurs droits et devoirs en termes de solidarité et de responsabilité. Crise des réfugiés, qui a connu un pic en 2015-2016 et qui n’est pas encore pleinement surmontée, là encore parce que les Européens avaient des conceptions différentes en termes de solidarité et de responsabilité. On pourrait ajouter plus récemment la crise ouverte à propos du plein respect de l’Etat de droit dans l’ensemble des pays membres ou encore les tensions plus récurrentes autour de la régulation sociale et fiscale du marché unique et de la négociation du cadre financier pluriannuel de l’UE…

C’est dans un tel contexte de méfiance, et même de défiance, entre pays et peuples de l’UE qu’il est tentant d’invoquer les mânes des pionniers réunis à La Haye en mai 1948, afin qu’ils puissent nous inspirer dans la quête de visions et d’initiatives constructives et rassembleuses[[15]](#footnote-15). Dans cette perspective, il serait sans nul doute salutaire que nous Européens regardions davantage encore vers l’extérieur de notre maison commune : d’une part parce que c’est là que naissent une partie des crises dont nous subissons les effets, comme celles engendrées par la dérégulation financière ou la déstabilisation de la zone irako-syrienne ; d’autre part parce l’examen du contexte géopolitique pourra nous inciter à redonner tout son sens à notre union, aussi bien en termes de partage de souveraineté qu’au regard de la crise d’identité qui nous taraude.

**2.2. Les Européens au défi de leur souveraineté : le syndrome Trump et « l’hymne à la peur »**

Les congressistes réunis à La Haye ont eu pour objectif cardinal de mettre un terme au heurt mortifère des souverainetés nationales, à l’origine des deux guerres ayant tragiquement endeuillé et affaibli notre continent. D’où leur prédilection pour un partage et/ou un dépassement de ces souverainetés nationales, condition d’une réconciliation durable entre Européens. La construction européenne a *de facto* permis de sortir d’une logique d’affrontement militaire et de nous inciter à privilégier le règlement pacifique de nos différends. Elle n’en est pas moins confrontée aujourd’hui à un environnement géopolitique instable et même hostile, qui appelle à promouvoir un partage de souveraineté davantage fondé sur l’idée que « l’union fait la force » – et non plus seulement la paix.

Les Européens sont tout d’abord confrontés à de nouvelles menaces, qui les obligent à agir plus directement pour leur sécurité collective[[16]](#footnote-16). L’agressivité russe a notamment conduit à l’annexion de la Crimée, qui constitue la 1ère modification non reconnue de frontières en Europe depuis la 2nde guerre mondiale : une menace plus ou moins diffuse pointe à nouveau sur le flanc oriental de notre continent. Les guerres ou l’anarchie en Irak, en Syrie, en Libye et au Sahel ont profondément déstabilisé notre voisinage immédiat : elles ont contribué à l’essor d’un terrorisme islamiste qui a frappé les Européens jusqu’à dans leurs églises et dans leurs salles de concert. L’évolution erratique de la Turquie d’Erdogan et la montée en puissance continue de la Chine constituent eux aussi des défis en termes de stabilité et de sécurité collective pour les Européens – et d’autres parties du globe.

Les Européens sont appelés à affronter ces menaces et défis sécuritaires sans pouvoir s’en remettre pleinement à leur allié traditionnel américain : cela constitue un changement fondamental par rapport à l’après seconde guerre mondiale. Les Américains étaient très présents à La Haye, comme observateurs actifs et comme soutiens des efforts d’unification du continent européen, pour des raisons d’abord géopolitiques (la résistance au communisme) mais aussi économiques (l’accès à un plus grand marché). L’élection de Donald Trump a confirmé de manière brutale que les Américains n’entendaient plus considérer l’Europe comme leur première priorité stratégique, et qu’ils pouvaient même s’en dissocier voire l’affronter. Qui ne voit en effet que le nouveau Président des USA n’appelle pas seulement les Européens à financer bien davantage leurs armées et leur sécurité, mais qu’il a laissé planer le doute sur sa volonté de les secourir en cas de conflit armé ? Qui ne constate que, face à d’autres menaces globales comme l’instabilité financière et le changement climatique, Donald Trump prône des orientations qui vont à l’encontre de celles promues par les Européens ? Qui ne perçoit qu’en matière énergétique, dans le domaine commercial ou face aux vagues migratoires incontrôlées, les USA privilégient des positions et des intérêts qui ne sont pas conformes à ceux des Européens ?

Il n’est pas étonnant que, dans ce contexte, Angela Merkel ait pu dire au printemps 2017 qu’il faut désormais que *« les Européens prennent leur destin en main, bien sûr en toute amitié avec les Etats Unis et la Grande-Bretagne et comme bons voisins même avec des pays comme la Russie. Mais nous devons savoir que nous devons nous battre pour notre futur nous même, pour notre destinée en tant qu’Européens et c’est ce que je veux faire avec vous ».*

Si les Européens réunis à La Haye ont dû promouvoir le redressement de notre continent dans l’ombre de Truman et Staline, c’est aiguillonnés par Trump et Poutine que nous devons aujourd’hui réinventer le destin de l’Europe. Il s’agit d’une « révolution » pour la construction européenne, au sens littéral du terme, puisqu’elle nous invite à en revenir aux sources même de notre projet commun, qui fut bel et bien lancé sur l’air de « l’hymne à la peur » **[[17]](#footnote-17)** avant d’être plus tard célébré sur l’air de « l’hymne à la joie ». La construction européenne a été initiée car nous avions peur de nous entretuer à nouveau et peur de la menace soviétique. Elle a pu être approfondie au moment du Traité de Maastricht car nous avions peur des conséquences de la réunification de l’Allemagne et de l’Europe. Elle peut de nouveau être approfondie aujourd’hui dès lors que « l’union fait la force » face aux menaces : sur le registre sécuritaire, il s’agit d’ailleurs moins de « « refonder l’Europe » que de tenir les promesses que les Européens se sont faites à Maastricht. Le lancement d’une politique étrangère et de sécurité commune pouvant mener, à terme, à une défense commune, et l’intensification de la coopération policière et judiciaire entre Européens étaient deux objectifs on ne peut plus louables. Le contexte géopolitique actuel les rend d’autant plus pertinents : c’est donc aujourd’hui qu’il s’agit d’en venir à des réalisations concrètes illustrant l’utilité d’une « Europe qui protège » et notre capacité à reprendre le contrôle de la situation, y compris à nos portes.

**2.3. Les Européens au défi de leur identité : le syndrome « Mahomet » et nos rapports à l’altérité**

Les participants du Congrès de La Haye n’ont guère eu de difficulté pour identifier l’ennemi extérieur face auquel ils avaient intérêt à s’unir, dès lors que les débuts de la guerre froide désignaient clairement l’URSS[[18]](#footnote-18). Et les ressortissants des « démocraties populaires » présents à La Haye n’ont pu que déplorer la mise en place d’une séparation Est-Ouest, et même monde soviétique /monde capitaliste, qui donna à la construction européenne un ancrage géopolitique et des limites géographiques. La fin de la guerre froide et de la division de l’Europe doivent aujourd’hui conduire « l’Europe élargie » à redéfinir son identité, en se confrontant à d’autres altérités.

C’est en adoptant avec Henri Pirenne une perspective historique multiséculaire qu’on peut le mieux percevoir comment est actuellement réactivée en Europe une autre opposition identitaire plus durable : celle qui sépara le Nord et le Sud de la Méditerranée après l’avènement de l’Islam et la conquête arabe, en lieu et place de la « Mare Nostrum » autour de laquelle vivait l’ensemble de l’empire Romain[[19]](#footnote-19). Il est patent que la Méditerranée, qui a vocation à être un lieu d’échanges et de paix, constitue aujourd’hui une ligne de démarcation en deça de laquelle nombre d’Européens ont la tentation de se protéger d’un monde extérieur perçu comme « barbare »[[20]](#footnote-20). Cette crispation identitaire est d’autant plus à l’œuvre depuis les « printemps arabes », qui ont en partie contribué à la crise des réfugiés, et depuis qu’un terrorisme islamiste téléguidé depuis le Proche-Orient nous frappe[[21]](#footnote-21). Elle est d’autant plus à vif alors que le monde musulman et, au-delà, le sud de la Méditerranée, apparaissent comme le lieu d’une vitalité idéologique et démographique qui contraste avec la langueur de l’Europe.

Il ne s’agit plus en effet pour les Européens, comme à La Haye, de se relever d’une forme d’anéantissement politique qu’ils se sont eux-mêmes infligés, mais de promouvoir leurs intérêts et leurs valeurs dans un monde dont ils ne sont plus le centre et dans lequel ils pèsent de moins en moins. Les Européens représentaient 24% de la population mondiale en 1900, 12% de cette même population mondiale en 1960, et seulement 6% aujourd’hui. Nombre d’entre eux s’angoissent à l’idée d’une telle « *diminutio capitis*», qui produit ses effets aussi bien sur le plan démographique et migratoire que sur le plan économique et commercial. D’où le développement du « populisme patrimonial », analysé par Dominique Reynié[[22]](#footnote-22), dans ses dimensions matérielle (protéger notre niveau de vie) et immatérielle (préserver notre style de vie), et sa sensibilité au regard du monde arabo-musulman tout proche, pourvoyeur de migrants comme de prêches hostiles.

Dans ce contexte, dissiper le malaise identitaire qui taraude les Européens n’appelle pas seulement à d’immenses efforts pédagogiques sur l’Islam et sur le monde arabe, et qui visent à éviter les procès en sorcellerie dont ils sont si souvent l’objet. Dissiper le malaise identitaire européen ne requiert pas seulement la promotion bienvenue d’un patriotisme constitutionnel européen[[23]](#footnote-23), susceptible de faire émerger une volonté et une identité communes fondées sur la délibération démocratique de nos 27 peuples. Cela suppose aussi de tenir un discours positif et ouvert sur l’identité des Européens, sans laisser cette thématique aux extrémistes[[24]](#footnote-24). D’abord en essayant de mieux nous connaître, alors que nous cohabitons au sein d’une vaste maison commune sans vraiment savoir qui nous sommes. Mais aussi et surtout en exaltant ce qui fait notre identité commune[[25]](#footnote-25)  au regard des autres régions du monde – au-delà du patrimoine inestimable que l’Histoire nous a léguée.

Bien que représentant 6% de la population du globe, les Européens produisent près de 22% de la richesse mondiale, environ 11% des émissions de gaz à effet de serre et sont à l’origine d’un peu moins de 50% des dépenses sociales. Ces ordres de grandeur chiffrés caractérisent un modèle européen s’efforçant de concilier efficacité économique, cohésion sociale et protection de l’environnement, et qui se distingue du modèle chinois mais aussi du modèle américain. Le modèle européen consiste aussi à promouvoir la démocratie, l’Etat de droit, le respect des droits de l’homme, l’égalité homme-femme, la protection des minorités : même si rien n’est parfait sur tous ces registres en Europe, ces principes sont d’ores et déjà appliqués avec une intensité qui tranche avec la situation observable dans la plupart des autres régions et pays du monde, y compris la Chine et la Russie. Notre préférence pour le règlement pacifique des différends et la promotion de l’interdépendance économique pourrait également être invoquée comme une autre composante d’un « modèle européen » souvent loué depuis l’extérieur, mais dont nous peinons à assumer la viabilité et la vitalité. C’est pourtant aussi à cette condition que nous pourrons créer les conditions politiques du sursaut à la fois géopolitique et identitaire dont l’Europe d’aujourd’hui a besoin.

-----------------------

Réunis aux lendemains de la 2ème guerre mondiale, les participants du Congrès de La Haye peuvent être qualifiés de précurseurs de la construction européenne, au même titre que les « Pères fondateurs » traditionnellement célébrés par les historiens (parmi lesquels Konrad Adenauer, Joseph Bech, Johan Willem Beyen, Alcide de Gasperi, Jean Monnet, Robert Schuman, Paul-Henri Spaak). Près de quatre décennies plus tard, la construction européenne a eu la chance de pouvoir compter sur des « fils fondateurs », capables de se hisser eux aussi à la hauteur de l’Histoire au moment de la fin de la guerre froide (parmi eux Jacques Delors, Helmut Kohl, François Mitterrand, Felipe Gonzalez, Wilfrid Martens, etc.).

Notre continent connaît aujourd’hui un troisième moment fatidique, qui appelle l’avènement d’une nouvelle génération de « petites filles » et de « petits-fils » fondateurs. Il est encore trop tôt pour savoir si Emmanuel Macron, Angela Merkel, le/la prochain(e) président(e) de la Commission européenne et d’autres leaders pourront prétendre à ce titre, au regard de leur contribution effective à l’approfondissement de la construction européenne. Une seule chose semble certaine à ce stade : le futur de l’Europe d’aujourd’hui ne dépendra pas seulement des décisions de responsables politiques ou de la mobilisation d’une avant-garde aussi éclairée que celle réunie à La Haye. Il dépend aussi largement de ses peuples et de ses citoyens, c’est-à-dire de chacun d’entre nous.

1. Sur ce 2nd registre, on se réfère souvent au discours que Victor Hugo a prononcé lors du Congrès de la Paix en août 1849 : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/evenements/textes_victor_hugo.asp>. [↑](#footnote-ref-1)
2. Pour une analyse synthétique du Congrès de La Haye, voir Jenny Raflik, « Autour du Congrès de l’Europe à La Haye (1948-2008) », Synthèse du Colloque international de Paris (15-17 mai 2008), Bulletin de l’Institut Pierre Renouvin, n°28 <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin1-2008-2-page-147.htm> [↑](#footnote-ref-2)
3. Le Traité de Dunkerque prévoyait une alliance défensive franco-britannique contre l’Allemagne et traduisait la crainte qu’elle soit réunifiée sous domination soviétique. [↑](#footnote-ref-3)
4. Pour plus d’information sur le Congrès de La Haye et les mouvements qui l’ont rendu possible, voir notamment « L’idée européenne après-guerre et les premiers mouvements européens (1945-49) », Centre Virtuel de la Connaissance sur l’Europe : <https://www.cvce.eu/education/unit-content/-/unit/7b137b71-6010-4621-83b4-b0ca06a6b2cb/a8beea37-28b7-4379-b1e6-0492d9546234/Resources#7c2e4685-2c94-4e14-a2ef-d23fc47145b8_fr&overlay> [↑](#footnote-ref-4)
5. Etaient notamment présentes à La Haye des personnalités politiques comme Winston Churchill, Édouard Daladier, Anthony Eden, Knut Kristensen (ancien Premier ministre du Danemark), Paul Ramadier, Paul Reynaud, Tadeusz Romer (ancien ministre polonais des Affaires étrangères), Paul van Zeeland (ancien Premier ministre belge), François Mitterrand (alors ministre français des Anciens combattants), Konrad Adenauer (président de la CDU en Allemagne occidentale), Zivko Topalovic (chef du parti socialiste yougoslave), Édouard Bonnefous ou encore André François-Poncet . [↑](#footnote-ref-5)
6. La déclaration politique adoptée à La Haye peut aussi être consultée sur le site du CVCE : <https://www.cvce.eu/obj/political_resolution_of_the_hague_congress_7_10_may_1948-en-15869906-97dd-4c54-ad85-a19f2115728b.html> [↑](#footnote-ref-6)
7. Le Révérend Père Karel Verleye s’activa lui aussi pour que Bruges accueille le Collège, afin de rendre à la cité hanséatique un peu de son rayonnement européen d’antan. [↑](#footnote-ref-7)
8. Voir le témoignage de Denis de Rougemont sur le déroulement du Congrès de La Haye : <https://www.cvce.eu/obj/temoignage_de_denis_de_rougemont_sur_le_congres_de_la_haye_1948-fr-36b53693-9a66-4cbf-8fa1-5e7f9ae13f30.html> [↑](#footnote-ref-8)
9. Un Congrès de l’Union européenne des fédéralistes avait notamment eu lieu à Montreux du 27 au 31 août 1947. Le 1er congrès de l’Union Parlementaire Européenne avait également été organisé à Gstaad du 8 au 10 septembre 1947 à l’initiative de Richard de Coudenhove-Kalergi. [↑](#footnote-ref-9)
10. Plus d’informations sur le site du MEI : <https://europeanmovement.eu> [↑](#footnote-ref-10)
11. # Voir Barack Obama, Address to the People of Europe, Hannover Germany, April 25, 2016: <https://obamawhitehouse.archives.gov/the-press-office/2016/04/25/remarks-president-obama-address-people-europe>

    [↑](#footnote-ref-11)
12. Voir par exemple le Discours du Pape François au Conseil de l’Europe, Strasbourg, 25 novembre 2014 : <http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2014/november/documents/papa-francesco_20141125_strasburgo-consiglio-europa.html> [↑](#footnote-ref-12)
13. [Sur cette distinction voir Yves Bertoncini, “Le "Brexit" entre europhobie britannique et euroscepticismes continentaux](http://www.institutdelors.eu/011-23720-Le-Brexit-entre-europhobie-britannique-et-euroscepticismes-continentaux.html)”, Revue de l’Union européenne, Dalloz, n°602, octobre-novembre 2016. [↑](#footnote-ref-13)
14. La crise constitutionnelle européenne a connu un pic en 2005, après les « non » référendaires français et néerlandais et les « oui » espagnols et luxembourgeois au projet de Traité constitutionnel européen. [↑](#footnote-ref-14)
15. Sur la nécessité de rassembler l’ensemble des Européens et les risques d’une Europe à géométrie variable, voir Yves Bertoncini, « Differentiated integration and the EU : a variable geometry legitimacy », Istituto Affari Internazionali, March 2017 <http://www.iai.it/sites/default/files/eu60_7.pdf> [↑](#footnote-ref-15)
16. [Sur cet enjeu, voir Enrico Letta, Jacques Delors, Pascal Lamy, Antonio Vitorino & Yves Bertoncini “L’UE et notre sécurité collective : plus forts ensemble !](http://www.institutdelors.eu/011-23050-L-UE-et-notre-securite-collective-plus-forts-ensemble.html)” Tribune, Institut Jacques Delors, juin 2016 [↑](#footnote-ref-16)
17. Sur ce thème, voir Yves Bertoncini “Europe : l'hymne à la peur ?” Tribune, Institut Jacques Delors, février 2014 [↑](#footnote-ref-17)
18. Le “coup de Prague” a marqué les débats du Congrès de La Haye : c’est en effet le 25 février 1948 que le président de la République tchécoslovaque Édouard Benès a du céder le pouvoir au parti communiste et à son président Klement Gottwald, après deux semaines de pressions intenses des Soviétiques. [↑](#footnote-ref-18)
19. Voir Henri Pirenne, “Mahomet et Charlemagne”, Presses Universitaires de France, 1937 <http://classiques.uqac.ca/classiques/pirenne_henri/mahomet_et_charlemagne/pirenne_mahomet.pdf> [↑](#footnote-ref-19)
20. La Méditerranée est même récemment devenue un cimetière marin pour des milliers de demandeurs d’asile et migrants désireux de rejoindre l’Europe. [↑](#footnote-ref-20)
21. Il faut rappeler inlassablement que les premières victimes des terroristes islamistes sont des musulmans – de même que l’écrasante majorité des demandeurs d’asile et réfugiés demeurent dans leur région d’origine. [↑](#footnote-ref-21)
22. Sur cette notion de « populisme patrimonial », voir notamment Dominique Reynié, « Populismes : la pente fatale », Plon, 2011. [↑](#footnote-ref-22)
23. Sur le patriotisme constitutionnel européen, voir notamment Jurgen Habermas, “Après l’État-nation. Une nouvelle constellation politique” Fayard, 2000 [↑](#footnote-ref-23)
24. Sur les trois voies ou « stratégies » complémentaires permettant de construire l’Europe, voir Luuk Van Middelaar, « Le Passage à l’Europe – Histoire d’un commencement », Gallimard, 2012. [↑](#footnote-ref-24)
25. [Sur cet enjeu, voir Enrico Letta, Pasca Lamy, Jacques Delors, Yves Bertoncini & alii “Oui, nous sommes Européens !](http://www.institutdelors.eu/011-24425-Oui-nous-sommes-Europeens.html)” Déclaration du Comité européen d’orientation 2016, Institut Jacques Delors, décembre 2016 [↑](#footnote-ref-25)